

LOÏC MONNIER

&

OYONNAX EN COMMUN



LE PROGRAMME MUNICIPALES 2026

Oyonnax
en
commun !
2026



Conduite par Loïc Monnier, la liste Oyonnax en Commun porte une ambition claire : faire d’Oyonnax une ville solidaire, attractive et démocratique. Une ville qui répond aux défis sociaux, économiques et écologiques d’aujourd’hui et de demain.

Notre projet s’appuie sur une conviction forte : l’avenir d’Oyonnax ne se construira ni sans ses habitant·es, ni à leur place. Il se bâtira par l’écoute, la participation citoyenne, le soutien aux initiatives locales et la valorisation des forces du territoire.

Face aux mutations industrielles en particulier dans la plasturgie, aux inégalités sociales, aux enjeux de santé, de mobilité et de transition écologique, nous faisons le choix d’un programme réaliste, ancré dans le quotidien et issu d’une mobilisation collective.

Un territoire aux atouts réels

Oyonnax dispose de forces sur lesquelles nous nous appuierons pour construire son avenir.

Elle s’inscrit historiquement au cœur d’un pôle industriel lié aux différents métiers de la plasturgie¹ et détient un savoir-faire reconnu bien au-delà du territoire. Cet écosystème industriel s’articule autour de structures de formation (deux lycées, le GRETA, le campus d’Oyonnax de l’INSA, Polyvia formation). Les entreprises de la Plastics Vallée peuvent solliciter des structures d’innovation de haut niveau, tels que l’IPC (Centre technique industriel) ou le pôle de compétitivité Polymeris. Ce sont des leviers importants pour accompagner les transitions à venir.

Par ailleurs, notre ville bénéficie d’un accès autoroutier direct depuis Lyon, atout pour notre attractivité. À cela s’ajoute un cadre naturel préservé aux portes du Parc Naturel Régional du Haut-Jura. Tout cela participe à la qualité de vie et au potentiel touristique du territoire que nous voulons encourager. Enfin, son climat de montagne, dans un contexte de réchauffement climatique, peut devenir un avantage certain.

Mais aussi des fragilités à affronter

Notre territoire fait face à des difficultés structurelles que nous ne pouvons plus ignorer. Oyonnax a connu une perte d’emplois industriels importante depuis le début des années 2000, fragilisant durablement une partie de son tissu économique et social. De nombreuses entreprises locales font face à une rude concurrence internationale et restent fortement dépendantes de donneurs d’ordres extérieurs ou sont intégrées à des groupes multinationaux. De nombreuses décisions se prennent hors du territoire, limitant notre capacité d’action locale. À cela, s’ajoute la nécessité de répondre aux enjeux de santé publique posés par certains polymères ou composants chimiques.

L’éloignement, bien que relatif, vis-à-vis des deux grandes métropoles voisines (Lyon et Genève) ainsi que des difficultés de recrutement sur des métiers techniques clés, freinent également le développement économique. Sur le plan social et démographique, Oyonnax connaît une paupérisation progressive d’une partie de sa population, une diminution du nombre d’habitant·es et un fonctionnement de plus en plus fragmenté de la ville. Un nombre croissant d’habitant·es se côtoient sans véritablement se rencontrer.

Ces constats appellent des réponses collectives, ambitieuses et solidaires.

¹ Moulistes, prototypistes, transformateur·ices, coloristes, etc.

Notre ambition pour Oyonnax

Le programme qui suit vise à répondre aux défis d'Oyonnax et à construire une ville plus juste, plus agréable et plus dynamique, organisée autour de trois axes structurants :

- **Oyonnax, solidaire pour bien vivre ensemble**

Faire d'Oyonnax une ville où chacun·e peut grandir, se soigner, se loger, accéder à ses droits et être accompagné·e à chaque étape de la vie, en renforçant les politiques sociales, éducatives, de prévention et en luttant contre toutes les formes d'inégalités.

- **Oyonnax, attractive et dynamique avec ses habitant·es**

Soutenir l'emploi, l'économie locale, les commerces, la culture et le sport, tout en associant pleinement les habitant·es aux décisions publiques, pour une ville qui se développe avec et pour celles et ceux qui y vivent.

- **Oyonnax, construire la ville de demain**

Préparer l'avenir en transformant notre cadre de vie : développer des mobilités durables et accessibles, engager la transition écologique du territoire, mieux gérer l'eau et les déchets, et soutenir une alimentation locale saine, en commençant par une ferme maraîchère municipale.

Axe 1 : Oyonnax, solidaire pour vivre ensemble

- A. Education, enfance, jeunesse p.5
- B. Social, santé, logement et politique de la ville p.8
- C. Médiation, prévention et sécurité p.9

Axe 2 : Oyonnax, attractive et dynamique avec ses habitant·es

- A. Economie, emploi, attractivité et commerces p.13
- B. Culture, sport et vie associative p.16
- C. Démocratie locale et participation citoyenne p.18

Axe 3 : Oyonnax, construire la ville de demain

- A. Transports, mobilités et voirie p.21
- B. Ferme municipale et souveraineté alimentaire p.23
- C. Gestion de l'eau et des déchets p.24



Oyonnax solidaire pour vivre ensemble

Oyonnax
en
commun !
2026



Bien vivre ensemble à Oyonnax suppose de garantir à chacun·e des conditions de vie dignes, sûres et émancipatrices, dès la petite enfance et tout au long de la vie. Face aux inégalités sociales marquées, aux fragilités économiques et aux tensions du quotidien, nous refusons une approche fragmentée des politiques publiques. Nous portons une vision globale de la solidarité, fondée sur l'accès aux droits, l'éducation, la santé, le logement et la prévention. Une ville solidaire est une ville qui protège les plus vulnérables sans stigmatiser, qui investit dans l'humain plutôt que dans des réponses uniquement technologiques et qui fait de la cohésion sociale un pilier de la tranquillité publique. C'est en renforçant les services publics de proximité, en soutenant les familles, les jeunes et les associations, et en misant sur la médiation que nous construirons un Oyonnax plus juste, plus apaisé et plus uni.

A. Éducation, enfance et jeunesse

1. Petite enfance (0-3 ans)

Les échanges avec la population montrent qu'il demeure un manque de mode de garde. Aussi, nous inciterons à la création de places en structures d'accueil pour les 0-3 ans, y compris pour les parents en horaires décalés (personnels soignants, travailleur·euses posté·es, hôtesses de caisse, etc.).

Nous soutiendrons également le Lieu d'Accueil Enfants-Parents du Haut-Bugey "Libre Pas'sage", lieu d'accueil associatif d'échanges, de paroles et d'écoute pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans.

2. Politique de l'enfance (3-6 ans et 6-11 ans)

La municipalité assume un rôle majeur, au côté de l'Éducation Nationale, dans l'accompagnement de la scolarité des enfants en classes de maternelle et de primaire. Elle entretient les écoles publiques, les gymnases et organise la restauration scolaire. Par ailleurs, tous les temps périscolaires (le matin avant l'école, à la pause déjeuner et en fin de journée) sont de sa responsabilité.

Notre ville bénéficie de moyens supplémentaires en ce qui concerne la scolarité à proprement parler et la plupart des écoles municipales (sauf à Veyziat) relèvent du réseau d'éducation prioritaire (REP+). Les classes sont dédoublées en classe de grande section, en CP et CE1.

Des ATSEM en classes de maternelle :

En maternelle, les professeur·es des écoles à Oyonnax sont en manque d'ATSEM, tout particulièrement en très petites (2-3 ans) et petites sections (3-4 ans), ce qui est préjudiciable pour l'accompagnement des enfants. Rappelons que les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles sont recrutés et payés par les municipalités, et non l'Éducation Nationale. Aussi, il est de notre responsabilité d'augmenter progressivement le recrutement des ATSEM afin d'atteindre une personne à temps plein dans chaque classe.

Une politique au service de l'épanouissement et de la réussite des enfants :

Au-delà du temps scolaire, notre liste Oyonnax en Commun considère que l'épanouissement tout comme l'amélioration du niveau scolaire des enfants de la ville passent aussi par l'ensemble des activités périscolaires et extra-scolaires proposées (sport, musique, activités manuelles, artistiques et scientifiques, etc.).

Aussi, nous lancerons une grande réflexion pour repenser la politique de la ville d'Oyonnax après l'école (16h30) et pendant les vacances scolaires (petites et grandes). Ce travail sera conduit durant les douze premiers mois du mandat. En partant de l'offre existante, cette consultation impliquera les

parents, les clubs sportifs, le secteur associatif, les centres sociaux de la ville ainsi que les enfants eux-mêmes. La CAF sera également impliquée en sa qualité de co-financeur.

Un axe spécifique sera placé sur les structures et activités proposées aux enfants pendant les vacances scolaires, en particulier l'été. Ces lieux peuvent devenir des vecteurs pour permettre les rencontres entre tous les enfants de la ville, quelque soit leur lieu de scolarisation, publique ou privée. C'est un des axes qui contribuera au mieux vivre ensemble dans notre ville et favorisera la mixité. Des moyens financiers supplémentaires seront donc dégagés pour atteindre cet objectif qualitatif.

Sur la base de cette grande consultation, nous ferons évoluer les politiques municipales "Enfance" et "Éducation" afin de :

- Promouvoir des activités de qualité sur les temps périscolaires pour l'épanouissement des enfants.
- Accroître les possibilités d'aide aux devoirs¹ pour dynamiser la réussite scolaire.
- Renforcer l'attractivité des écoles publiques de la commune.
- Favoriser la mixité sociale, géographique, de genre après l'école et durant les vacances scolaires pour répondre au désœuvrement de certains enfants.

Pour rappel : la ville d'Oyonnax organise, pour les familles qui le souhaitent, l'accueil et les activités des enfants le mercredi (en période scolaire) ainsi qu'en semaine durant les petites et une partie des grandes vacances scolaires. La mairie pilote directement :

- *le Centre de Loisirs Associé à l'École au sein du groupe scolaire Pasteur;*
- *depuis la municipalisation des deux centres sociaux, l'accueil au Centre Social Ouest ainsi qu'à l'annexe du Centre Social Est à Nierme.*

3. Coordination des dispositifs en matière d'éducation

Notre liste Oyonnax en Commun mettra en synergie l'ensemble des dispositifs dont bénéficient la ville pour améliorer les actions locales en matière d'éducation avec tous les acteurs concernés.

Ainsi, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, le Programme de Réussite Éducative ainsi que la Cité Éducative (financements croisés avec l'Éducation Nationale) seront pilotés par l'Adjoint·e en charge de l'Éducation².

Les parents d'élèves doivent être impliqués dans les décisions de la municipalité. C'est pourquoi nous proposons l'entrée des représentant·es de parents d'élèves au sein de la Commission Éducation de la ville.

4. Restauration scolaire

Toutes les familles qui le souhaitent doivent pouvoir mettre leur enfant à la cantine. Nous chercherons à lever les freins qui demeurent, manque de places y compris, et la question du prix des repas ne sera pas éludée. Nous proposerons une tarification sociale pour le repas. Une alternative à la viande, à partir de protéines végétales, sera proposée tous les jours à la cantine.

1 Mobilisation renforcée notamment du contrat local d'accompagnement à la scolarité - CLAS

2 Sans remettre en cause le cadre contractuel de la Cité Éducative imposé par l'État, nous souhaitons clarifier son pilotage politique en le rattachant pleinement à la délégation à l'éducation, afin de garantir cohérence, lisibilité et efficacité des actions menées.

Nous voulons également à terme assurer un passage à une restauration scolaire municipale. Nous ne renouvelerons pas en fin échéance le marché public passé par la ville avec le géant de l'alimentaire collectif, Sodexo, qui fabrique actuellement les repas de nos enfants en région lyonnaise (Meyzieu). Dès que Sodexo ne sera plus le prestataire et que notre ferme municipale sera prête à approvisionner les cuisines de la Ville, nous valoriserons les légumes de la ferme municipale en maraîchage biologique et améliorerons les approvisionnements en produits locaux³. Ainsi nous nous engageons à dépasser les objectifs de 20 % de bio et de 50 % de local fixés par la loi EGAlim en 2018.

Nous nous appuierons notamment sur l'exemple de la ville de Lons-le-Saunier dont la cuisine centrale publique est gérée par un syndicat mixte, ouvert à toutes les communes de l'Agglomération Lédonienne⁴.

5. Jeunesse (12-18 ans et plus)

Les 12-18 ans sont une tranche d'âge qui cherche à s'émanciper tout en ayant besoin d'un accompagnement bienveillant et structurant. Nous souhaitons développer une véritable politique en faveur des (pré)-adolescent·es de la ville. Peu d'entre elles et eux se retrouvent dans les activités proposées par les deux centres sociaux. Quant au Pôle Ressources Ados géré par les PEP01, il est un lieu pertinent d'écoute et de conseils mais il reste insuffisamment connu et ses moyens sont limités.

Notre première priorité sera de co-construire une Maison des Jeunes, à proximité du centre-ville. Un lieu où les jeunes qui habitent ou sont scolarisé·es à Oyonnax pourront se retrouver et développer des projets.

C'est avec l'ensemble de cette jeunesse, dans sa diversité, que nous construirons cette politique municipale. Nous serons attentifs à répondre tant aux besoins des jeunes filles qu'à ceux des jeunes garçons. Nous viserons la promotion de la mixité sociale et des genres. Nous aiderons financièrement les jeunes à passer le BAFA ou, le cas échéant, le diplôme de maître nageur-sauveteur (BNSAA). Nous soutiendrons les jeunes dans leurs choix de formation et nous travaillerons main dans la main avec la Mission Locale afin de mieux la faire connaître.

Nos mesures phares :

- **Création de places en structures d'accueil pour les 0-3 ans, y compris pour les parents en horaires décalés.**
- **Augmentation du nombre d'ATSEM en maternelle, en priorité très petites et petites sections.**
- **Mise sur pied d'une véritable politique en faveur de la jeunesse et co-construction d'une Maison des Jeunes.**

³ Au niveau de Haut-Bugey Agglomération, nous soutiendrons la mise en place d'un projet alimentaire territorial (PAT) qui permettra, comme l'indique la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, de soutenir une offre alimentaire locale et durable sur un territoire.

⁴ Vidéo de présentation sur la page d'accueil <https://sicopal.fr/>

B. Social, santé, logement et politique de la ville

1. Social

Le taux de pauvreté dans notre ville est nettement plus élevé qu'au niveau départemental ou national (chiffres INSEE 2021 : 28% à Oyonnax⁵ contre 10,8% dans l'Ain et 15,4% au niveau français). Par ailleurs, l'importance historique des contrats par intérim dans le secteur de la plasturgie fragilise certains parcours individuels et/ou familiaux. Aussi, nous renforcerons le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville ainsi que les instances de concertation avec la CAF d'une part et les services du Centre Départemental de Solidarité du Département de l'Ain d'autre part.

Notre objectif est de garantir l'accès aux droits de tous·tes les habitant·es, accès insuffisant à ce stade pour une multiplicité de facteurs (pas de maîtrise des applications numériques, problème de langue, méconnaissance des démarches à effectuer, etc.). Pour cela, nous créerons un poste à temps plein au sein du CCAS pour aider les habitant·es dans leurs démarches et si besoin, les orienter vers le bon interlocuteur (dossiers CAF, aides du département, Maison Départementale des Personnes Handicapées, assurance maladie, CLIC, etc.).

Un guide des structures locales pouvant venir en aide aux personnes sera également édité chaque année.

2. Santé

Le soutien au centre hospitalier du Haut-Bugey restera une priorité : c'est une structure indispensable pour la santé des habitant·es, l'emploi sur le bassin ainsi que l'attractivité de notre territoire.

Afin de répondre aux besoins de la population actuellement non couverts, nous œuvrerons à l'ouverture d'un centre de santé municipal pluridisciplinaire avec des généralistes et des spécialistes, notamment en (pédo)-psychiatrie. Nous faciliterons l'installation d'autres personnels soignants (orthophoniste, kinésithérapeute, etc.).

3. Politique de la ville : priorité sur l'humain

Nous saluons le travail sur le bâti conduit ces dernières années. Le dernier mandat de Michel Perraud a permis la rénovation des logements dans le quartier de la Plaine et la mobilisation des financements de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Nous souhaitons poursuivre un partenariat ambitieux avec les deux bailleurs sociaux de la ville (Dynacité et SEMCODA).

La mise en œuvre du nouveau contrat de ville pour la période 2024-2030 (porté par Haut-Bugey Agglomération) doit s'attacher à tous les volets humains inclus dans ce contrat lors de sa signature en juillet 2024 : l'emploi, l'éducation, la santé, le soutien aux familles, à la parentalité et le cadre de vie.

L'objectif doit être de réduire les écarts de développement entre les trois secteurs classés Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (Plaine – Forge - Guynemer) et le reste de la ville.

Nous nous engageons à assurer un portage politique fort. La politique de la ville n'est pas une manne financière que la ville utilise à sa guise. C'est un levier pour changer la vie des habitant·es, lesquel·les doivent être pleinement impliqué·es dans les choix stratégiques.

Un large appel à candidatures sera effectué afin que toutes les personnes qui le souhaitent puissent rejoindre le "Conseil Citoyen" qui est un relais majeur de la parole des habitant·es vis-à-vis des équipes techniques et des élu·es.

⁵ Le taux de pauvreté atteint même 48% dans les quartiers classés "Politique de la Ville" où habitent 5 167 habitant·es (2024)

En ce qui concerne les aides directement versées à des projets ou associations locales, nous transformerons l'actuel Fonds d'Initiatives Locales en un véritable budget participatif, ce qui sera un moyen d'assurer la pluralité des projets et la transparence.

4. Logement

Le nombre de logements vacants a connu une augmentation importante depuis une quinzaine d'année. Dans le même temps, certains besoins plus spécifiques ne sont pas satisfaits. Il sera nécessaire de réaliser une étude pour inciter à la remise sur le marché de ces logements vacants (taxe foncière sur les logements non occupés notamment) et tendre vers une adéquation vis-à-vis des demandes non satisfaites en adéquation avec le droit au logement opposable. Le cas échéant, nous pousserons les services déconcentrés de l'État (préfecture) à appliquer la loi sur la réquisition des logements vacants.

Notre liste s'engage également à renforcer le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et les maisons-relais pour garantir des places en hébergements sociaux et permettre la réinsertion pour les personnes en situation de grande précarité. Nous établirons un diagnostic des besoins en hébergement d'urgence et œuvrerons si nécessaire à la création de nouvelles places, en particulier pour le Plan Grand Froid.

Notre liste étudiera également la faisabilité d'un dispositif permettant à la mairie de se porter garant des locations d'appartements pour les personnes n'ayant pas le droit à la garantie Visale.

Nos mesures phares :

- **Création d'un poste de travailleur social au sein du CCAS pour accompagner les personnes en difficultés dans leurs démarches administratives afin de lutter contre le non-recours aux droits.**
- **Création d'un centre de santé municipal pluridisciplinaire avec des médecins généralistes et spécialistes.**
- **Transformer le Fonds d'Initiatives Locales en budget participatif pour permettre aux habitant·es de proposer et choisir directement des projets d'intérêt local.**

C. Médiation, prévention et sécurité

Nous voulons une commune qui lutte pour le bien-être de l'ensemble de la population avec un objectif : assurer le droit à la sûreté pour tous·tes.

1. Notre diagnostic

Des moyens importants ont été engagés dans notre ville :

- Les effectifs de la Police Municipale ont doublé en 6 ans (20 policiers municipaux contre 9 en 2020)
- On compte 120 caméras de vidéoprotection (bientôt 156), un investissement estimé à plus de 1,5 million d'euros pour la ville.

À titre de comparaison, Oyonnax a quasiment autant de caméras de vidéosurveillance que la ville de Bourg-en-Bresse qui compte le double d'habitant·es.

Mais les résultats restent insatisfaisants. Le niveau de délinquance reste élevé rapporté à la population et un sentiment d'insécurité persiste dans un contexte de hausse globale des faits constatés dans l'Ain. Les habitant·es ont des attentes. Les retours que nous avons eu sur le terrain soulignent surtout les incivilités, les nuisances du quotidien et la demande de présence humaine visible. D'où

notre constat : l'accumulation d'outils technologiques n'a pas, à elle seule, produit l'amélioration attendue.

2. Nos principes directeurs

La sécurité est un droit fondamental et une responsabilité collective qui implique la commune en complément de l'État. Nous voulons mettre la priorité sur la prévention et la médiation, selon les grands principes de prévention primaire, secondaire et spécialisée, tout en dotant la police de moyens adéquats.

Notre liste refuse les solutions simplistes : ni tout-répressif, ni angélisme afin de mettre en place une action continue, évaluée et proportionnée.

3. Nos propositions sur les questions de sécurité

Investir massivement dans la prévention et la médiation :

Nous souhaitons développer le nombre de médiateur·ices (de rue, périscolaires, si possible jour et nuit) et insister sur le recrutement de femmes à ces postes. Ces médiateur·ices feront le lien avec les équipes du périscolaire et s'appuieront également sur les éducateur·ices spécialisé·es employé·es par la Sauvegarde⁶. Nous mettrons l'accent sur les formations pour rendre les équipes plus polyvalentes. Les équipes auront ainsi à la fois un rôle de médiation et d'animation afin de créer un véritable lien de proximité et de confiance à long terme. Ainsi, elles pourront également intervenir sur les temps périscolaires et dans les centres sociaux.

Notre liste soutiendra les deux centres sociaux : l'aide à la parentalité et la prévention de l'échec scolaire, en particulier pour les familles monoparentales, sont essentielles pour limiter l'exclusion sociale.

Nous travaillerons avec les entreprises qui impulsent les chantiers jeunes afin de mobiliser celles et ceux du bassin en quête d'expériences professionnelles.

Vers une Police Municipale de proximité :

Nous évaluerons objectivement le fonctionnement de la Police Municipale à Oyonnax (horaires, implantation, missions), y compris via des questionnaires aux habitant·es.

Nous instaurerons un moratoire sur la vidéosurveillance financée par les communes et réaliserons un audit financier et des études indépendantes pour évaluer l'efficacité réelle de ces dispositifs, tout en conservant l'existant pour l'instant.

Nous pousserons l'État au maintien et renforcement des effectifs de Police Nationale.

Nous renforcerons la présence humaine sur le terrain (police municipale, agent·es de surveillance de la voie publique ASVP, médiateur·ices), notamment pour la prévention des incivilités et la sécurisation des abords des écoles.

Mettre en place une politique spécifique de lutte contre les violences faites aux femmes :

Nous développerons et soutiendrons le lieu d'accueil d'urgence pour les femmes victimes de violences, avec un accompagnement administratif et social.

6 <https://www.sauvegarde01.fr/prevention-specialisee-2/>

Nous soutiendrons également la mise en place d'un·e référent·e violences et discriminations au sein de la police municipale.

Nous agirons en lien avec la justice pour l'éloignement des conjoints violents et la prévention de la récidive.

Combatte le racisme et les discriminations :

Nous créerons un Observatoire communal des discriminations, co-géré avec les associations et les habitant·es.

En parallèle, nous agirons pour créer un lieu d'accueil avec une permanence juridique gratuite et/ou un numéro Vert pour accompagner les personnes victimes de discriminations dans leurs démarches.

Enfin, nous développerons les évènements autour de la mémoire coloniale et l'histoire de l'immigration dans notre ville. Notre liste tient à mettre en valeur localement la mémoire des différentes histoires qui ont construit notre ville. Cette mémoire doit être reconnue lors des cérémonies officielles ou dans les lieux symboliques.

Lutter contre le trafic de stupéfiants et ses effets :

Nous coopérerons étroitement avec la Police Nationale pour démanteler les réseaux.

En parallèle et toujours avec en tête l'objectif de la prévention, nous développerons des campagnes de sensibilisation aux dangers des addictions : drogues, alcool, jeux vidéo... Pour ce faire, nous soutiendrons également les structures locales spécialisées (CSAPA, CJC) et les familles.

Enfin, nous demanderons aux grandes surfaces de limiter la vente de bonbonnes de protoxyde d'azote aux majeurs avec un contrôle d'identité imposé (application effective de la loi).

Renforcer la sécurité routière :

Nous ferons une priorité de la lutte contre les rodéos urbains, les excès de vitesse, le stationnement dangereux et les nuisances sonores. En ce sens nous déployerons des actions de prévention routière auprès des jeunes et sécuriserons les mobilités douces.

Nos mesures phares :

- **Investir dans les moyens humains sur le terrain : Police Municipale de proximité, augmentation des postes de médiateur·ices dont des femmes, formations appropriées ...**
- **Faire le choix de la prévention plutôt que du tout-caméra.**
- **Mieux protéger et accompagner les femmes victimes de violences et toute personne victime de discriminations.**

Oyonnax

attractive et dynamique

avec ses habitant·es

Oyonnax
en
commun !
2026



L'attractivité d'une ville ne se mesure pas seulement à ses chiffres économiques, mais à sa capacité à offrir des emplois dignes, des services accessibles, une vie culturelle riche et des espaces d'engagement pour ses habitant·es. À Oyonnax, les difficultés économiques, industrielles et sociales sont réelles, mais elles ne doivent pas conduire au renoncement. Au contraire, elles appellent une action publique volontariste, en lien étroit avec les salarié·es, les entreprises, les associations et les citoyen·nes. Nous faisons le choix d'une attractivité ancrée dans le territoire, qui valorise les savoir-faire locaux, soutient les commerces et les services de proximité et donne toute sa place à la culture, au sport et la démocratie locale. Une ville vivante est une ville qui fait confiance à ses habitant·es et construit son dynamisme avec elles et eux.

A. Économie, emploi, attractivité et commerces

La situation économique est source d'importantes inquiétudes au sein de la population. Le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale et départementale. Les suppressions d'emplois chez Grosfillex et le fabriquant historique de presses Billion fragilisent des familles. Plusieurs entreprises continuent à recourir au chômage technique (Activité Partielle de Longue Durée rebond) et le recours aux intérimaires est très aléatoire. De petits employeurs sont en difficulté pour rembourser les prêts garantis par l'État pendant la période COVID. Les commerces locaux souffrent également, concurrencés par de nouveaux modes de consommation (vente en ligne) et la diminution du pouvoir d'achat.

Les compétences économiques relèvent surtout de Haut-Bugey Agglomération, de la région Auvergne Rhône-Alpes, de l'État et de l'Union Européenne. Néanmoins, Oyonnax dispose de leviers économiques dans ses clauses de compétences générales. Le soutien aux entreprises et à leurs salarié·es s'effectuera sans népotisme, sans discrimination et en toute transparence. La transition économique écologique impose de nouvelles activités pour favoriser la création d'emplois.

1. Accompagner et soutenir la Plastics Vallée vers une industrie plus vertueuse

Nous nous engageons à soutenir la filière de la plasturgie ainsi qu'à favoriser l'innovation et le positionnement sur les secteurs d'avenir et/ou moins dépendants des donneurs d'ordre (médical, filière intégrée de recyclage et de réemploi, etc). Nous n'oublierons pas la lunetterie et les ornements de coiffure. L'accès aux travaux de structures nationales d'expertise est à faciliter, en premier lieu celles présentes sur notre territoire (Centre Technique Industriel, pôle de compétitivité Polymeris). Il conviendra de mobiliser toutes les compétences et forces de proposition, y compris celles venant des salarié·es de la plasturgie eux-mêmes. A cet égard, notre liste Oyonnax en Commun se félicite de la relance du dialogue social sur le bassin de la Plastics Vallée et la reprise des travaux de la Commission Paritaire du Haut-Bugey.

Ville centre de la Plastics Vallée, Oyonnax prendra toute sa part, au côté de l'intercommunalité et de l'État, pour accompagner la plasturgie vers une industrie plus vertueuse et innovante. Il ne s'agit pas de contraindre ou de punir, mais d'accompagner les entreprises et les salarié·es pour anticiper les enjeux environnementaux et surtout, sécuriser l'avenir de notre tissu industriel. De la PME à la grande entreprise, notre liste accompagnera sur les financements et dispositifs existant pour aider les entreprises à investir, se moderniser, se diversifier et sécuriser les emplois. Nous soutiendrons les savoir-faire locaux et l'excellence industrielle du territoire. Cette dynamique se construira avec les salarié·es, en soutenant la formation, l'évolution des compétences et la diversification des métiers. Dans cette dynamique, nous nous engageons également à soutenir les formations qui font la force et l'innovation de notre territoire.

Nous nous engageons à organiser un "Salon National de l'Innovation dans la Plasturgie" en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la filière. Oyonnax portera ainsi le retour d'un grand salon de la plasturgie, vitrine du dynamisme, de l'innovation et de l'attractivité de notre vallée, dans la continuité du salon France Innovation Plasturgie qui avait fait sa renommée pendant plus de 30 ans.

2. Diversification des emplois dans le tourisme, la santé et l'humain

Oyonnax en Commun mobilisera l'ensemble des moyens à la disposition d'une municipalité et sollicitera les acteurs pertinents pour faciliter, accompagner la diversification des emplois sur le bassin, en particulier en matière de transition écologique.

Nous travaillerons main dans la main avec le service de développement économique de Haut-Bugey Agglomération. En lien avec l'Association des Acteurs Économiques de la Plastics Vallée, nous renforcerons la Maison des Entreprises et ajouterons à ses missions de conseil :

- le bien-être au travail,
- le développement de l'Économie sociale et solidaire,
- les synergies entre entreprises, l'économie circulaire, la mutualisation de matériel et salarié·es (lors de périodes creuses),
- l'étude des possibilités de sauvetage des grands groupes historiques tels que Billion et Grossfillex en envisageant des partenariats publics-privés ou le modèle de la SCOP.

Nous réunirons régulièrement la Commission Paritaire du Haut-Bugey pour diagnostiquer les problèmes et trouver des solutions dans le dialogue entre les syndicats de salarié·es, les responsables d'entreprises et les institutions.

Le tourisme est appelé à se développer progressivement sur la ville. Nous veillerons à ce que Haut-Bugey Agglomération mette davantage en valeur notre ville et nous travaillerons avec nos voisins jurassiens, en particulier le Parc Naturel Régional du Haut-Jura dont nous sommes ville-porte. Le tourisme industriel en particulier va se développer avec l'ouverture du Musée de la Vapeur, grand projet structurant pour les années à venir. L'ensemble des acteurs de la ville devra se mobiliser, en particulier les commerces, la restauration et le logement.

Il convient d'attirer et de fidéliser sur la ville l'ensemble des personnels travaillant au Centre hospitalier du Haut-Bugey (soignants, personnel administratif et technique). Le secteur social ainsi que le médico-social peuvent être vecteur de d'avantage d'emploi (ADAPEI, ADAPA, ALFA3A) tout comme de nouvelles structures de l'économie sociale et solidaire qui pourraient voir le jour.

Pour éviter le départ des jeunes et faciliter le recrutement extérieur, il est nécessaire de repenser l'offre de loisirs en lien avec les associations, de favoriser l'accès au soin pour toutes et tous et d'accompagner les familles. De plus, le maintien et le renforcement des services publics est prioritaire pour l'attractivité de notre territoire : hôpital, impôts, CPAM, poste, centre social.

3. Soutien aux commerçant·es et artisan·es locaux

Nous serons à l'écoute des commerçant·es locaux et prendront en compte leurs besoins et propositions. Nous agirons en soutien des commerces du centre-ville mais également dans d'autres secteurs de la ville, en particulier à la Plaine. Tous·tes les commerçant·es méritent l'intérêt de la municipalité. Les Terrasses Musicales continueront à être soutenues et d'autres actions le cas échéant.

Nous taxerons les locaux commerciaux et industriels vacants pour encourager leur rénovation et leur mise sur le marché. Nous engagerons la rénovation thermique des locaux commerciaux dont la Mairie est propriétaire pour permettre de réduire les charges et soutenir les commerçants qui souhaitent s'installer. Nous déposerons également un moratoire sur le développement de nouvelles grandes surfaces et limiterons leur publicité dans l'espace public.

Nous réaliserons l'inventaire des friches industrielles pour les vendre, en subventionner l'aménagement ou parfois les acheter, les rénover et les louer. Nous comptons, entre autres financements, nous appuyer sur le Fonds Friches. Il s'agit d'un dispositif de financement existant depuis 2021, permettant à l'État de soutenir la réhabilitation de tous types de friches : industrielles, commerciales, logements laissés à l'abandon, etc. Si environ 55 % des projets financés par ce fonds concernent la rénovation pour créer du logement, ce financement n'est pas réservé à cet usage. Nous envisageons ainsi la reconversion de friches industrielles vers des usages mixtes : tiers-lieux, activités économiques et commerces, équipements publics ...

La procédure de gré à gré pour les marchés publics en dessous de 40.000 €HT se fera avec une demande de devis auprès de plusieurs artisan·es locaux, une égalité de traitement et la transparence dans le choix des artisan·es retenu·es.

Soutien aux initiatives entrepreneuriales :

Notre liste soutiendra l'ensemble des initiatives entrepreneuriales, en particulier celles des jeunes, des femmes et des habitant·es des quartiers populaires qui constituent des groupes ayant besoin d'une attention particulière en raison de freins plus importants.

Pour ce faire, nous renforcerons l'accompagnement administratif de la Maison des Entreprises, en lien avec le Pôle du Commerce. Il est très important de sensibiliser, notamment sur la nécessité de tenir une comptabilité stricte, les risques du statut d'auto-entrepreneur et d'accompagner la transition vers d'autres statuts.

4. Accompagner les plus fragiles vers un emploi durable

Les structures d'insertion par l'activité économique (groupe Solid'Aire¹, les Défricheurs²) permettent un maintien dans l'emploi ou un retour à l'emploi pour certaines personnes. Elles seront soutenues.

Nous souhaitons inscrire notre ville dans le dispositif « Territoire zéro chômeurs de longue durée³ » afin de proposer des emplois locaux et choisis à celles et ceux durablement privé·es de travail. Une solution concrète contre le chômage de longue durée permettant à chacun·e de retrouver un emploi utile et digne.

5. Adopter une économie publique vertueuse

Nous souhaitons faire évoluer la commande et les marchés publics vers plus de responsabilité sociale et environnementale : exiger des matériaux biosourcés, la création d'emplois locaux, allotir les marchés afin de favoriser le local au lieu de faire des marchés globaux.

Nous engagerons un audit des services municipaux avec un groupe de citoyen·es et les employé·es municipaux, en lien avec les syndicats, afin d'améliorer les missions et les conditions de travail dans des objectifs d'efficacité, d'accessibilité et de bien-être. Il s'agira de sécuriser l'emploi en titularisant les agent·es contractuel·les ou en CDD, de proposer plus de télétravail et le congé mensuel, d'améliorer les horaires, en proposant (selon les postes) la semaine de 4 jours, les 32h pour les agent·es soumis à des travaux pénibles ou des horaires de nuit / dimanche, d'améliorer la formation continue, de favoriser la polyvalence...

Sur ces sujets, nous nous appuyons sur des expériences concrètes : plusieurs collectivités ont déjà expérimenté ou mis en place des organisations sur 4 jours ou 32h pour certains postes, constatant un gain en attractivité et en qualité de vie au travail, tout en garantissant la continuité du service public

1 <http://www.groupesolidaire.org/>

2 <https://www.les-defricheurs.fr/notre-entreprise-solidaire/notre-histoire/>

3 <https://www.tzcl.d.fr/faq/question/cest-quoi-le-projet-tzcl/>

et l'équité entre agent·es (Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Grenoble-Alpes Métropole, Agglomération de Cergy-Pontoise).

Concernant le congé menstruel, l'État et les juridictions administratives en limitent la mise en place, mais de nombreuses collectivités ont choisi de l'instaurer, parfois sous des formes adaptées (ASA, dispositifs expérimentaux, justificatifs médicaux) et assument ce choix politique. Nous pouvons citer Saint-Ouen, Seyssinet-Pariset, Blois, Grenoble, la Région Centre-Val de Loire, et plusieurs communes de l'agglomération nantaise. Sur le plan social, 68 % des Françaises se déclarent favorables à sa mise en place et 44 % déclarent avoir déjà manqué une journée de travail à cause de leurs règles, ou connaître quelqu'un dans ce cas (selon un sondage IFOP de 2021). Cette mesure peut donc être assumée comme une orientation politique, mise en œuvre dans un cadre sécurisé et concerté avec les représentant·es du personnel.

Nos mesures phares :

- **Accompagner et soutenir la Plastics Vallée vers une industrie plus vertueuse et la diversification des emplois.**
- **Redonner vie aux friches industrielles et aux commerces de proximité.**
- **Permettre à chacun·e de retrouver un emploi utile et digne en inscrivant la commune dans le dispositif Territoire Zéro Chômeur de longue durée.**

B. Culture, sport et vie associative

La culture, le sport et la vie associative sont indispensables à la vitalité d'une ville, au bien-être et à l'épanouissement de ses habitant·es, petit·es et grand·es.

Ce sont par ailleurs des vecteurs de cohésion de la population, du vivre ensemble sur lesquels notre municipalité souhaite s'appuyer.

1. La culture : facteur d'émancipation individuelle

Nous sommes tous·tes porteur·euses de culture, c'est ce qui nous permet de faire humanité. Notre équipe municipale s'engage à mettre en valeur les talents locaux, leur permettre de se produire, les impliquer dans les événements festifs qui se tiennent dans la ville (notamment les Fêtes du Printemps et de l'Hiver, la Fête de la Musique).

Nous voulons développer la culture dite « hors les murs », dans l'espace public, dans tous les quartiers de la ville, sans exclusivité. Car les pratiques culturelles ne se limitent pas aux murs du Centre Culturel Aragon. Nous encouragerons les actions de lecture « hors les murs » menées par les bibliothécaires (parc René Nicod, etc.). Nous soutiendrons financièrement la bibliothèque sonore afin de renforcer la collection de livres audios du Centre Culturel et permettre l'accès à la lecture aux jeunes et adultes, « empêché·es de lire » en raison d'un handicap visuel, moteur, cognitif ou trouble « dys ».

En ce qui concerne les scolaires, les spectacles de fin d'année des enfants seront à nouveau organisés dans la grande salle de spectacle du Centre Culturel, chaque fois que cela sera possible. Dans le même esprit, nous renforcerons les interactions entre les collèges et lycées de la ville et la programmation culturelle municipale. Nous nous attacherons à organiser pour les publics scolaires des synergies avec les résidences d'artistes accueillies au Centre Culturel Aragon.

Pour accompagner toutes les nouvelles pratiques (musique, théâtre, cultures urbaines), nous faciliterons l'émergence d'un tiers-lieu culturel géré par une association avec une scène de concert debout et un café associatif.

Nous impulsions la création d'un lieu de création artistique géré par des associations sur le modèle des Hôtels de la Musique à Lyon. Ces espaces, fournissant tout le matériel nécessaire (instruments, sonorisation), permettraient à de nouveaux groupes de se former et à des groupes existants d'accéder à des lieux de répétition et d'enregistrement.

Nous organiserons avec les associations volontaires un "Festival des Cuisines du Monde" afin de valoriser la diversité des arts culinaires présente à Oyonnax.

2. Le sport : ADN de la ville

La pratique sportive fait partie de l'ADN de notre ville et nous continuerons à soutenir activement les différents clubs.

Nous travaillerons à une charte afin de veiller à une répartition équitable et transparente des subventions publiques en direction des différentes pratiques sportives.

À la demande de plusieurs clubs, nous réunirons les financements pour créer une structure partagée. Elle accueillerait un espace type "club house" et une salle de musculation mutualisée, accessible à l'ensemble des clubs qui n'en disposent pas. Un outil concret pour soutenir le sport amateur et les bénévoles. Ce centre pourrait également accueillir, sur des temps dédiés, des médecins du sport, afin de proposer un espace type « centre médico-sportif ».

En ce qui concerne le Centre Nautique à Oyonnax, nous œuvrerons avec la prochaine Présidence de Haut-Bugey Agglomération pour réouvrir le dossier. La création d'un bassin provisoire durant la durée des travaux de rénovation de la piscine sera réétudiée. Les études techniques et financières menées par les services de Haut-Bugey Agglomération en démontrent la faisabilité. Il est indispensable de permettre aux enfants de notre ville de continuer à apprendre à nager, à l'heure où les chiffres nationaux démontrent une hausse importante des noyades en France.

3. Soutenir les associations comme actrices de la démocratie locale

La démocratie locale et l'attractivité de notre ville passent aussi par un tissu associatif vivant, reconnu et soutenu. Les associations sont des lieux d'engagement, de débat, de solidarité et d'émancipation.

Il manque actuellement de salles pour que les associations puissent se réunir. Nous élargirons l'amplitude des heures d'ouverture de la Maison des Associations.

Nous faciliterons l'accès des associations aux outils juridiques ou d'accompagnement nécessaire pour les plus récentes. Nous proposerons un accompagnement renforcé en lien avec les structures départementales existantes (AGLCA, etc.), pour sécuriser et faciliter la vie associative.

Nous organiserons une table ronde bi-annuelle des associations, afin de favoriser les échanges, faire émerger des projets communs et encourager les coopérations.

Nous donnerons également les moyens à la culture populaire et aux associations pour que puissent être impulsés des évènements festifs, culturels et inter-quartiers.

Enfin, nous nous appuierons sur leur expertise et les solliciterons régulièrement : ce sont des acteurs majeurs dont les initiatives méritent d'être soutenues.

Nos mesures phares :

- **Faire émerger un tiers-lieu culturel pour faire vivre la scène locale avec une scène de concert debout et un café associatif.**
- **Garantir une répartition plus juste des aides aux clubs sportifs à l'aide d'une charte.**
- **Créer un lieu mutualisé pour tous les clubs sportifs avec un espace « club house » et une salle de musculation.**

C. Démocratie locale et participation citoyenne

La démocratie ne s'arrête pas le soir des élections. À Oyonnax, trop de décisions ont été prises ces dernières années sans réelle concertation, nourrissant un sentiment de mise à l'écart, de défiance et parfois de résignation. Or, les habitant·es sont les mieux placé·es pour parler de leur quartier, de leurs usages, de leurs besoins et de leurs priorités.

Nous portons une conviction simple : une ville se gouverne mieux quand elle se construit avec celles et ceux qui y vivent. Pendant les six années du mandat, nous ferons vivre une démocratie locale fondée sur l'écoute, la transparence et la participation réelle des Oyonnaxien·nes, dans toute leur diversité.

1. Donner un cadre politique clair à la démocratie locale

Pour que la participation citoyenne ne soit pas un slogan mais une réalité, nous créerons un poste d'Adjoint·e au Maire chargé·e de la démocratie locale et de la citoyenneté. Cette délégation aura pour mission de structurer, animer et garantir les démarches de concertation, en lien avec l'ensemble des services municipaux.

2. Associer les habitant·es aux projets qui transforment la ville

Les grands projets d'aménagement ne peuvent plus se décider sans celles et ceux qui les vivent au quotidien. Nous organiserons des ateliers citoyens en amont des projets urbains, notamment pour :

- la finalisation de l'îlot Brunet,
- les espaces autour du boulodrome,
- les abords du Centre Culturel,
- et plus largement tout réaménagement significatif de l'espace public.

Ces temps de travail permettront de croiser les usages, de prévenir les conflits et de construire des projets plus justes, plus utiles et mieux acceptés.

3. Donner des moyens concrets aux initiatives citoyennes

Pour permettre aux idées des habitant·es de se concrétiser, nous mettrons en place un budget participatif, ouvert à tous·tes. Il permettra de financer directement des projets proposés et choisis par les Oyonnaxien·nes, en remplacement du Fonds d'Initiatives Locales, avec des règles claires et transparentes.

4. Une démocratie réelle dans les quartiers populaires

Dans les secteurs concernés par la Politique de la Ville (Plaine – Forge - Guynemer), nous serons particulièrement vigilant·es à ce que la démocratie locale ne soit pas de façade.

Nous garantirons :

- l'ouverture et la transparence dans la composition du Conseil Citoyen ;
- son indépendance réelle vis-à-vis de la municipalité, comme cela a été clairement exprimé par les habitant·es lors de nos échanges ;
- un dialogue respectueux et continu entre le Conseils Citoyen, les associations et la Ville.

Notre ambition est claire : redonner confiance dans l'action publique, permettre à chacun·e de prendre part aux décisions et faire d'Oyonnax une ville où la démocratie se vit, se discute et se construit chaque jour.

Oyonnax

construire la ville de demain

Oyonnax
en
commun !
2026



Construire la ville de demain, c'est penser dès aujourd'hui un cadre de vie plus juste, plus écologique et plus solidaire. À Oyonnax, cela suppose de rompre avec une vision fragmentée de l'aménagement urbain pour porter une approche globale qui réponde aux besoins quotidiens des habitant·es tout en préparant l'avenir. Mobilités, souveraineté alimentaire, gestion de l'eau et des déchets sont autant de leviers concrets pour améliorer le pouvoir d'achat, la santé et le bien-être, tout en protégeant nos ressources. Nous voulons une ville plus apaisée, plus accessible, plus résiliente face aux crises climatiques et construite avec et pour celles et ceux qui y vivent.

A. Transports, mobilités et voiries

Les mobilités forment un enjeu qui demande à la fois une gestion locale précise et des plans d'ensemble à long terme. À Oyonnax, nous dressons le constat que les mobilités sont aujourd'hui pensées presque exclusivement autour de la voiture individuelle. Cette vision, héritée des années 1990, ne répond plus ni aux besoins des habitant·es, ni aux enjeux sociaux, écologiques et de santé publique auxquels notre ville est confrontée.

Train, bus, vélo, trottinette, marche à pied, fauteuil roulant : tous les modes de déplacement doivent être pensés, dans un plan d'ensemble cohérent, lisible et juste. Notre objectif est clair : faciliter la vie quotidienne des Oyonnaxien·nes, réduire les inégalités de mobilité et engager la transition écologique sans exclure personne.

1. Des transports en commun accessibles et attractifs

La mobilité collective est un levier essentiel pour réduire les dépenses contraintes des ménages et désenclaver la ville. Nous travaillerons avec Haut-Bugey Agglomération pour :

- aller vers la gratuité du réseau Duobus, en commençant par les publics les plus précaires ;
- repenser les lignes et les horaires, afin de mieux desservir l'ensemble des quartiers (Veyziat, Bouvent, les Carmes...)
- maintenir et renforcer le bus à la demande (Allobus), notamment pour les personnes à mobilité réduite, en étudiant des solutions de prise en charge au plus près du domicile.

2. Des déplacements à vélo et à pied enfin sécurisés

Aujourd'hui, se déplacer à vélo ou à pied à Oyonnax est souvent dangereux ou décourageant. Nous mettrons en œuvre un véritable plan cyclable, en nous appuyant sur les études existantes (schéma directeur cyclable) et sur l'expertise des usager·es, notamment de l'association Véloyo.

Concrètement, cela signifie :

- la création d'itinéraires cyclables continus et sécurisés, reliant les principaux pôles de la ville.
- la séparation claire des pistes cyclables et de la circulation automobile.
- la création de sas vélos aux feux, de doubles sens cyclables bien matérialisés, et de voies sécurisées jusqu'à Arbent et Point B.
- le renforcement de l'offre de vélos électriques en location, à des tarifs sociaux, avec une meilleure communication.

Pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, nous engagerons un plan d'accessibilité :

- élargissement de trottoirs là où cela est nécessaire.
- amélioration des cheminements des Personnes à Mobilité Réduite.
- création de promenades urbaines, comme celles autour de la Sarsouille.

3. Désenclaver Oyonnax : train, bus et mobilités interurbaines

Pour de nombreux habitant·es, l'absence de voiture signifie aujourd'hui un véritable isolement. Nous ferons de la lutte contre l'enclavement une priorité politique. Depuis la fermeture de la ligne Oyonnax - Saint-Claude, Oyonnax est une impasse ferroviaire. Un collectif de préservation de la Ligne des Hirondelles a réussi à obtenir la préservation de la section Saint-Claude - Dole pour l'instant et des investissements de la région Bourgogne-Franche-Comté. La gauche oyonnaxienne se bat depuis 2017 pour que le tronçon jusqu'à Saint-Claude soit remis en rail alors que ni les élu·es actuel·les ni l'équipe de Julien Martinez n'ont bronché à sa fermeture.

Nous continuerons à nous battre pour :

- la réouverture et le renforcement des liaisons ferroviaires, notamment vers Saint-Claude et Bourg-en-Bresse.
- le soutien au projet de ligne du Léman Express entre Brion, Montréal-la-Cluse et Genève.
- la création de liaisons adaptées vers Ambérieu-en-Bugey et Valserhône pour faciliter les trajets vers Lyon et Genève.
- la mise en place d'une navette Oyonnax - Nurieux, connectée aux horaires du TGV Genève - Paris.

4. Une ville plus apaisée et plus verte

Nous souhaitons transformer l'espace public pour qu'il redevienne un lieu de vie :

- piétonisation partielle de la rue Anatole France, à certains horaires, grâce à des bornes amovibles.
- suppression de certains stationnements au profit de trottoirs élargis et végétalisés.
- désimperméabilisation des nouvelles places de stationnement pour mieux prévenir les risques climatiques.
- création d'une gare routière plus sécurisée.

Une attention particulière sera portée aux espaces autour des logements sociaux (Dynacité, SEM-CODA), en lien avec les habitant·es, notamment dans le cadre de la finalisation du projet de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine à La Plaine.

5. Stationnement et voirie : remettre du sens

Nous mènerons une analyse globale des besoins en stationnement, afin de mieux répartir l'espace public et d'améliorer la sécurité des piétons. Le respect des règles de stationnement sera renforcé, notamment dans les rues où les comportements dangereux sont fréquents.

Nous développerons :

- un réseau d'auto-stop sécurisé (type Rézo Pouce), avec des points identifiés et une communication dédiée.
- le covoiturage du quotidien, en renforçant les partenariats existants et en créant des places dédiées, notamment à l'hôpital.

Enfin, parce que la mobilité a un impact direct sur la santé, nous mènerons une politique active de sensibilisation à la qualité de l'air, avec des actions de communication et des événements dédiés.

Nous voulons construire une ville à hauteur d'enfant, plus sûre, plus lisible et plus respirable pour toutes et tous. Nous renommerons certains espaces publics pour visibiliser des personnes issues de minorités, des femmes, des collectifs, des acteur·ices locaux.

Nos mesures phares :

- **Aller vers la gratuité de DUOBUS avec une réorganisation des dessertes et des horaires.**
- **Créer des itinéraires cyclables sécurisés pour les vélos et trottinettes.**
- **Améliorer les dessertes en train et en bus vers Lyon et Genève, notamment via des liaisons directes avec Ambérieu-en-Bugey et Valserhône.**

B. Ferme municipale et souveraineté alimentaire

Nous créerons à Oyonnax une ferme municipale pilote en maraîchage biologique, avec un objectif clair : approvisionner progressivement les cantines scolaires et les établissements publics en produits locaux, sains et de saison.

Ce projet répond à plusieurs enjeux majeurs pour notre ville. Il permettra d'abord de garantir une alimentation de qualité pour les enfants et les personnes âgées, en maîtrisant l'origine des produits, leur mode de production et leur fraîcheur. C'est un choix de santé publique, mais aussi un choix éducatif, pour sensibiliser à l'alimentation durable à tous les âges.

La ferme municipale sera également un levier concret pour soutenir une agriculture locale respectueuse de l'environnement, créatrice d'emplois non délocalisables et ancrée dans le territoire. Elle contribuera à préserver les terres agricoles, à réduire les transports alimentaires et donc l'empreinte carbone des repas servis dans les cantines.

Ce projet s'inscrit pleinement dans notre volonté de reprendre la cantine en gestion municipale. En sortant d'une logique de délégation à des opérateurs privés, la Ville pourra reprendre la main sur :

- la qualité nutritionnelle des repas,
- leur coût pour les familles,
- et l'origine des produits utilisés.

Loin d'être une idée isolée, la création d'une ferme municipale s'appuie sur de nombreuses expériences réussies en France. Nous nous inspirerons des réseaux de collectivités et d'expertise, ainsi que d'initiatives déjà mises en œuvre à Épinal, au sein de la Métropole de Lyon, à Chambray-lès-Tours, Mouans-Sartoux, Ungersheim, Carpentras, Cazouls-lès-Béziers ou encore Châteauneuf-Grasse.

À Oyonnax, cette ferme municipale sera pensée comme un outil public au service de l'intérêt général, capable d'augmenter progressivement sa production et de devenir un pilier d'une politique alimentaire locale ambitieuse, juste et écologique.

En parallèle, nous redynamiserons les jardins ouvriers et favoriserons la création de jardins partagés pour que chacun·e puisse cultiver ses propres produits sains et frais à moindre coût.

Nous souhaitons expérimenter une sécurité sociale de l'alimentation comme cela se fait à Montpellier, Bordeaux, Grenoble ou même à Dieulefit.

Comme la gauche oyonnaxienne le propose depuis 2014, nous prévoyons la création d'un marché couvert permettant de dynamiser la vente directe et les circuits courts pour les agriculteur·ices de l'Ain.

Lors des travaux et votes à Haut-Bugey Agglomération, nous défendrons la préservation du foncier agricole pour en faire des espaces nourriciers, à la fois dans le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et le Plan local d'urbanisme (PLU). En cas de vente de terrains, nous privilégierons une reprise par l'association Terre de Liens.

Toujours au niveau de l'intercommunalité, nous soutiendrons la mise en place d'un projet alimentaire territorial (PAT) dont Oyonnax sera moteur. Ce dispositif permettra, comme l'indique la loi de 2014 sur l'avenir de l'agriculture, l'alimentation et la forêt, de développer et soutenir une offre alimentaire locale et durable pour notre territoire.

C. Gestion de l'eau et des déchets

1. L'eau, un droit pour tous·tes

L'eau est un besoin universel et un droit fondamental. À ce titre, elle constitue l'un de nos biens communs les plus précieux. L'eau douce, en particulier, est une ressource limitée qu'il est indispensable de préserver tant dans sa quantité que dans sa qualité, face aux pollutions industrielles, agricoles et domestiques. Aujourd'hui, la gestion de l'eau est de plus en plus source de tensions, dans un contexte de raréfaction de la ressource et de financiarisation croissante des services publics de l'eau par de grandes multinationales. Ces logiques marchandes font peser une pression constante sur les tarifs, sur la transparence des décisions et sur la capacité des communes à agir dans l'intérêt général.

Nous faisons le constat que la fusion des intercommunalités du nord (autour de Nantua et Oyonnax) et du sud (autour du plateau d'Hauteville) a rassemblé des communes dont la gestion de l'eau fonctionnait différemment. Certaines n'avaient pas effectué les travaux de séparation des eaux de pluie et eaux usées requis. Ces travaux devront être faits. De plus, de nombreuses fuites existent actuellement. Enfin le prix de l'eau a fortement augmenté depuis 2022.

Pour toutes ces raisons, nous affirmerons que l'eau ne doit pas être une marchandise, mais un service public géré de manière démocratique, transparente et solidaire. Les communes ont un rôle central à jouer pour garantir un accès équitable à l'eau pour tous·tes, maîtriser les coûts pour les usager·es et anticiper les enjeux à long terme.

Ainsi, nous travaillerons avec Haut-Bugey Agglomération afin d'aller vers une reprise en régie publique de la gestion de l'eau, tout comme l'intercommunalité le fait déjà pour l'assainissement. Cette reprise en régie permettra de :

- garantir la transparence sur les coûts et les investissements,
- faire baisser la facture des habitant·es,
- mieux protéger la ressource,
- et associer les citoyen·nes aux choix structurants.

2. Déchets : réduire à la source, mieux trier et expliquer

La réduction des déchets est une priorité écologique, sociale et économique. L'épuisement progressif des matières premières rend le gaspillage actuel insoutenable, tant pour l'environnement que pour les finances publiques. Réduire les déchets, c'est aussi faire des économies pour la collectivité. Les communes sont en première ligne pour organiser, expliquer, accompagner et planifier une politique de gestion des déchets plus juste et plus efficace. Là encore, seul un service public transparent permet de répondre à ces enjeux tout en créant de l'emploi local.

Haut-Bugey Agglomération a des contrats avec 3 syndicats de traitements des déchets différents : Sivalor (dont dépend Oyonnax), Organom et SITOM Nord-Isère. Le tri des déchets verts et alimentaires est devenu obligatoire à la source depuis le 1^{er} janvier 2024 pour les particuliers et professionnels. À Oyonnax, le constat est clair : le tri reste insuffisant, comme l'a souligné Sivalor, et l'application de la loi a du retard. Plutôt que de culpabiliser, nous faisons le choix de l'accompagnement, de la pédagogie et de la clarté.

Nos engagements seront concrets :

- Développer le compostage collectif, dans le respect de la loi Anti-Gaspillage Économie Circulaire, via la création de composts municipaux. Des référents seront formés afin que la mairie puisse collecter les déchets organiques auprès des habitant·es. Une attention particulière sera portée aux contraintes liées aux différents types d'habitat.
- Améliorer les équipements de tri dans l'espace public, en installant des poubelles de tri à double entrée dans la ville et en renforçant la présence de bacs jaunes dans les zones sous-dotées, notamment près des logements sociaux.
- Renforcer la sensibilisation au tri, avec :
 - des campagnes régulières d'information,
 - des supports pédagogiques clairs et régulièrement redistribués,
 - un travail étroit avec les bailleurs sociaux,
 - et des actions spécifiques dans les écoles primaires pour former dès le plus jeune âge.
- Garantir la transparence sur le devenir des déchets : expliquer clairement ce qui est recyclé, comment, où cela va, et pourquoi. Cette transparence est essentielle pour lutter contre la défiance et les idées reçues du type « on trié pour rien ».
- Étudier la possibilité d'installer des toilettes publiques sèches dans certains espaces de la ville, afin de réduire la consommation d'eau potable comme cela a pu être expérimenté à Lille.

À travers ces mesures, nous portons une vision cohérente : moins de déchets produits, mieux triés, mieux expliqués.

Nos mesures phares :

- **Créer une ferme municipale bio pour nourrir nos cantines sainement et localement.**
- **Faire baisser la facture d'eau des habitant·es en reprenant la gestion de l'eau en régie publique à Haut-Bugey Agglomération.**
- **Développer le compostage municipal pour transformer nos déchets organiques.**

Votez pour Oyonnax en Commun

les 15 et 22 mars 2026 !

Avec Loïc Monnier et Oyonnax en Commun, nous portons une ambition claire : construire une ville où il fait bon vivre ensemble, une ville solidaire, démocratique, attractive et résolument engagée dans la transition écologique. Une ville qui protège les plus fragiles, qui investit dans l'éducation et la jeunesse, qui soutient la vie associative, qui respecte ses biens communs et qui associe pleinement les habitant·es aux décisions qui les concernent.

Nous croyons qu'Oyonnax mérite mieux que des réponses fragmentées ou des politiques de court terme. Nous voulons une action municipale fondée sur l'écoute, la transparence et la participation citoyenne, au service du bien-être de toutes et tous. Une ville plus juste, plus apaisée, plus durable se construit collectivement, avec ses habitant·es, ses associations, ses agents municipaux et ses forces vives.

Les 15 et 22 mars 2026, vous avez le pouvoir de choisir une autre voie pour Oyonnax. Une voie qui place l'humain, la solidarité et l'écologie au cœur de l'action publique. Une voie qui redonne du sens à la démocratie locale.

Nous vous invitons à vous mobiliser, à aller voter et à nous rejoindre pour bâtir ensemble l'avenir de notre ville.

 Contact : oyonnaxencommun2026@gmail.com

 Site internet : www.oyonnaxencommun2026.fr

 Retrouvez-nous également sur nos réseaux sociaux pour suivre la campagne, échanger et participer.

Les 15 et 22 mars, faisons le choix d'Oyonnax en commun !

Oyonnax
en
commun !
2026

Loïc Monnier
et votre liste Oyonnax en Commun